

Négociations Annuelles Obligatoires 2019

Les statistiques sur les salaires 2018 Le temps de travail 2019

Courbevoie, le 21 janvier 2019



Cfdt:
THALES SA

Salaires :

La direction a présenté les statistiques salaires issues de la politique salariale 2019, lors de l'ouverture le 11 décembre du cycle des réunions de Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), abordant l'organisation du temps de travail, les rémunérations et le partage de la valeur ajoutée.

Les jours de RTT en 2019 :

Les I/C forfait heure et les Mensuels auront **11 JRTT** à leur disposition. Les I/C en forfait à 210 jours auront **10 JRTT**, ceux en forfait 214 jours auront **6 JRTT**. Il n'y aurait aucun forfait 206 jours ...

En plus, la direction dispose de **4 JRTT** pour des fermetures collectives.

Fermetures collectives 2019 annoncées par la direction :

- Vendredi 31 mai (jour de fractionnement) ;
- Vendredi 16 août (jour de fractionnement) ;
- Jeudi 26 au Mardi 31 décembre (4 jours collectifs).

Les jours de RTT à disposition des salarié-e-s, sont disponibles dès maintenant, dans leur compteur individuel (e-HR Together).

Alternants, stagiaires et Cifre

Les alternants qui ont un contrat 35^h, donc sans JRTT, bénéficieront des fermetures collectives sans perte de salaire. Il en sera de même pour les stagiaires qui en plus ne doivent pas travailler le jour de solidarité. Pour les Cifres n'ayant pas acquis tous les jours de JRTT, la direction réfléchit à leur attribuer automatiquement (sans poser des CP ou jour sans solde). Surtout que les IIC en bénéficient alors qu'ils n'ont aucun JRTT (Forfait Tout Horaire)

Statistiques salaires 2018

La direction a remis, aux Organisations Syndicales représentatives (CFDT, CGC et CFTC), les statistiques de répartition des rémunérations et des effectifs au sein des 2 établissements de Thales SA. Comme toujours, la CFDT publie au dos de ce tract les salaires moyens afin, qu'en cette période d'Entretien Annuel d'Activité, tous les salariés puissent se positionner et revendiquer les augmentations qu'ils estiment légitimes. Cette analyse nous semble toujours bien plus judicieuse que le référentiel marché utilisé par la direction dont les mécanismes sont toujours inconnus des salariés et de leurs représentants.



2018 : augmentations conformes aux NAO sans budget égalité dépensé !

En 2018, la direction a appliqué la politique d'augmentation issue de la négociation (Pour mémoire, 2,45% = 2,4% Augmentation + 0,05% Promotion). **2,46% de la Masse Salariale ont été distribués sur l'ensemble des salariés**, répartis en 2,52% pour les mensuels et 2,46% pour les I/C dont 2,35% pour les IIC.

L'effet du talon AG pour les mensuels et le plancher 13^{ème} mois, ont permis aux mensuels d'atteindre **3,59% d'augmentation moyenne**. Il reste à savoir l'impact de la PVCO (Prime Variable Collective) qui avait été introduite pour la première fois...

Pour les I/C, les chiffres donnés montrent une très forte augmentation des rémunérations qui restent à comprendre.

Par contre, cette année encore, comme depuis 3 ans, l'utilisation du budget pour l'Égalité Professionnelle a été inférieure à celui prévu de 0,15% (0,08% au Siège et 0,104% à TRT-Fr). C'est un mauvais signe alors que la note de cadrage du Groupe prévoit d'augmenter les moyens... bref toujours incompréhensible et sans explication.

Les salaires de base les plus bas sont de 2347€ pour les administratifs, 2860€ pour les techniciens et 2325€ pour les I/C (Cifre).

En septembre 2018, une grande partie des plus hauts cadres dirigeants de la société ont vendu les actions qui leur sont attribuées soit entre 90 à 300K€... les autres apprécieront ! Nous attendons les chiffres des actions attribuées en 2018...

2 salariés n'ont pas eu d'augmentation individuelle dans les 2 dernières années (I/C). Les +50 ans sont au dessous des autres catégories (2,39% versus 2,47%).

En 2018, les femmes I/C ont été plus promues en nombre que les hommes (3,5% pour 2,8%) ce qui s'explique par le travail sur le plafond de verre depuis 5 ans. **Les inégalités issues du plafond de verre diminuent mais pour la CFDT, il y a encore du chemin pour une situation sans inégalité... alors pourquoi ne pas utiliser tout le budget égalité ?**

Vases communicants ?

L'effectif de Thales SA (936 salariés) est toujours réparti entre 70% au Siège et 30% à TRT-Fr en ligne avec les années précédentes. Le Siège voit ses inscrits progresser (+41 après +17 en 2017) tandis que TRT-Fr est pour une première fois en hausse (+4) après une baisse continue les dernières années). Il y a 178 salariés LR12 (IIC) détachés soit +7 par rapport à 2017.



Prochaine réunion le jeudi 24 janvier 2019.

La direction va faire ses premières propositions salariales. Espérons qu'elles seront à l'image

des bons résultats du Groupe et du versement anticipé des dividendes (+11,1%) ! La valeur ajoutée ne doit pas servir que le top management ou les actionnaires...

je décide de
M Cfdt: N AVENIR

Négociateurs CFDT

David Faure (TRT-Fr), Christophe Hamon (Siège)
Lionel THAVOT (TRT-Fr)



✓ Cliquez ou Scannez QR code



<http://www.cfdt-thales.com/hors-division/thales-sa.html>